ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2022

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
Annexes	11



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.



Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire en partie ses produits d'activités de collectes de fonds dont il n'est pas possible de s'assurer de l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre examen de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liées aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, de l'actif à court terme au 31 mars 2022, et de l'actif net au 1er avril 2021 et au 31 mars 2022.

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Hénaire Danis Brunit s.e.n.c.r.1.

Laval Le 31 mai 2022

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022 \$	2021
REVENUS		
Subventions (annexe 1) Opérations et autres (annexe 2)	125 314 1 713 127 027	167 981 1 418 169 399
Frais		
Dépenses - Samedis du timbre (annexe 3) Dépenses - Phil-Jeunes (annexe 4) Frais d'administration (annexe 5)	64 449 64 893	(432) 650 69 717 69 935
Excédent des produits sur les charges	62 134	99 464
Actif net au début	<u> 170 553</u>	71 089
ACTIF NET À LA FIN	232 687	170 553

BILAN

AU 31 MARS 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIF	Y	Y
Court terme		
Encaisse	256 367	145 362
Taxes de vente	1 660	319
Subvention à recevoir	-	49 110
Frais payés d'avance	<u> </u>	1 031
	259 058	195 822
Immobilisations corporelles (note 4)	1 836	2 494
	260 894	198 316
PASSIF		
Court terme		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 5)	5 176	6 763
Apports reportés (note 6)	23 031	21 000
	28 207	27 763
ACTIF NET		
Non affecté	232 687	170 553
	260 894	198 316

Approuvé au	ı nom du	conseil	d'adminis	tration,
			admir	nistrateu

FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022 \$	2021 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	62 134	99 464
Ajustement pour : Amortissement des immobilisations corporelles	658_	610
	62 792	100 074
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	48 213	(54 744)
	111 005	45 330
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(1 392)
Variation du certificat de placement garanti	-	5 412
		4 020
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES		
ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	111 005	49 350
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	145 362	96 012
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	256 367	145 362

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est régi par la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Son objectif est de soutenir le développement et la promotion de la philatélie et d'offrir des services aux organismes membres et aux membres individuels.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes, parce qu'ils sont affectés à des garanties, ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous :

Mobilier et agencement 20 % Matériel informatique 30 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les dotations sont comptabilisées à titre de l'augmentation de l'actif net dans l'exercice au cours duquel elles sont encaissées.

Cotisations

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata de l'exercice auquel elles se rapportent.

Autres revenus d'activités

Les autres revenus d'activités sont enregistrés lorsque qu'ils sont gagnés ou lorsque le service a été rendu.

Subventions

Les subventions du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur, du Conseil québécois du loisir ainsi que de la ville de Montréal, sont conditionnelles au respect des normes et procédures établies par ces organismes et à l'engagement que doit prendre la Fédération québécoise de Philatélie de se conformer aux exigences spécifiques énoncées dans le programme d'assistance financière aux organisme nationaux de loisir.

Apports reçus sous forme de services rendus par les bénévoles

Les bénévoles consacrent annuellement des heures de travail afin d'assister l'organisme dans la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

3. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme réalise une part importante de ses revenus auprès du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur qui contribue approximativement à 72 % de ses revenus (77 % en 2021).

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2022	2021
	•	Amortissement	Valeur	Valeur
	Coût	cumulé	nette	nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et agencement	8 427	7 710	717	896
Matériel informatique	2 387	1 268	1 119	1 598
	10 814	8 978	1 836	2 494

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022

5.	FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS		
		2022 \$	2021 \$
	Fournisseurs et frais courus Salaires Charges sociales	1 859 2 786 531 5 176	2 750 3 752 261 6 763
6.	APPORTS REPORTÉS	2022 \$	2021 \$
	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur - Aide à la collecte de dons Programme de préparation à l'investissement - Projet Édu-Loisir	20 000 3 031 23 031	20 000 1 000 21 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2022

7. PROGRAMME PLACEMENTS SPORTS

La Fédération cède à un organisme indépendant "Desjardins Gestion de Patrimoine" la propriété de 20 % des dons admissibles au Programme Placements sports & Loisirs, l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme ainsi qu'une portion des revenus de placements relatifs à ces sommes. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la Fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées à cet organisme indépendant pour une période minimale de 10 ans au niveau du capital. Au 31 mars 2022, la valeur des sommes cédées à cet organisme incluant des revenus de placements de 413 \$ s'élève à 22 035 \$.

	2022 \$	2021 \$
Mesures exceptionnelles Covid-19 Salaires	32 117 (32 117)	36 408 (36 408)
	<u> </u>	

8. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022	2021
	\$	\$
Taxes de vente	(1 341)	2 262
Subvention à recevoir	49 110	(49 110)
Frais payés d'avance	-	995
Fournisseurs et autres créditeurs	(1 587)	(8 541)
Revenus facturés d'avance	-	(1 350)
Apports reportés	2 031	1 000
	48 213	(54 744)

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022	2021
	\$	\$
ANNEXE 1 - SUBVENTIONS		
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur -	85 000	81 850
Supplément relié à la pandémie Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur -	-	49 110
Bonification PAGAC	8 024	-
Ville de Montréal	173	173
Programme Placements Sports & Loisirs - Mesures		26.422
exceptionnelles Covid	32 117	36 408
Conseil Québécois du Loisir	<u> </u>	440
	125 314	167 981
ANNEXE 2 - OPÉRATIONS ET AUTRES		
Cotisations	1 160	1 202
Articles philatéliques	52	-
Encans criés	263	-
Commissions	46	-
Dons	19	-
Revenus d'intérêts Revenus divers	35	216
Revenus divers	138_	
	1713	1 418
ANNEXE 3 - DÉPENSES - SAMEDIS DU TIMBRE		
Frais de location	444	(432)

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022	2021
	\$	\$
ANNEXE 4 - DÉPENSES - PHIL-JEUNES		
Déplacements	-	101
Matériel philathélique	-	426
Frais de bureau	<u> </u>	123
		650
ANNEXE 5 - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	43 083	63 020
Coût des bénévoles	160	-
Entreposage	2 531	2 282
Déplacements et réunions	3 309	401
Subventions	-	1 000
Frais de bureau	334	468
Télécommunications	3 068	835
Matériel philatélique	2 020	(6 287)
Remises d'encans criés	707	-
Affiliations	368	224
Honoraires professionnels	4 787	4 212
Assurances	3 389	2 537
Taxes et permis	-	166
Intérêts et frais bancaires	35	249
Amortissement du mobilier et agencement	179	224
Amortissement du matériel informatique	479	386
	64 449	69 717